

Commune de MARCELLUS**Séance du Conseil Municipal du 8 Mars 2013**Convocation du 1^{er} Mars 2013

Présents : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, BERTOLO Christiane, CUCCHI Max, TRESSOS Francis, PONS Denis, GUYARD Françoise, MIRAMBET Sébastien, COMMENY Alain.

Absents et excusés : DAGUERRE Françoise (pouvoir à BERTOLO Christiane), REYNAUD Bernard (pouvoir à DIO Bernard), LOUBET Nathalie (pouvoir à DERC Jean-Claude), CAUBET Yannick, GAJAC Sandrine.

Secrétaire de séance : COMMENY Alain.

M. le Maire demande aux membres réunis s'ils acceptent de délibérer sur trois dossiers supplémentaires. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

C.R. du 08.02.2013 : approuvé.

I - Dossier n° 1 : Délibération n° 1 : approbation du compte de gestion 2012.

M. le Maire présente le compte de gestion 2012 établi par M. Abénia José, percepteur de Marmande. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion et le vote.

II - Dossier n° 2 : Délibération n° 2 : vote du compte administratif 2012.

M. le Maire présente le compte administratif 2012. Fonctionnement : dépenses : 400 091,64 €, recettes : 760 746,16 € ; excédent : 360 654,52

Investissement : dépenses : 127 950,30, recettes : 241 687,25

excédent d'investissement : 113 736,95 €.

M. Commeny Alain félicite le conseil municipal pour la bonne gestion du budget de la commune au regard des excédents dégagés et du faible endettement.

Le Maire ayant quitté la salle, Bernard Dio est élu président de séance. Il demande aux conseillers présents s'ils approuvent le compte administratif. A l'unanimité le conseil municipal vote le compte administratif 2012.

III - Dossier n° 3 : Délibération n° 3 : Affectation du résultat 2012.

Après présentation du compte administratif 2012, M. le Maire présente l'affectation du résultat comme suit :

Restes à réaliser en investissement : dépenses : 106 685 €

Report investissement (001) : + 113 736,95 €

Solde report en fonctionnement (002) : 360 654,52 €

Le conseil municipal vote l'affectation du résultat ainsi présenté.

M. MIRAMBET Sébastien quitte la réunion pour raison professionnelle.

IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 4 : Mise en conformité des statuts de VGA suite à la restitution de deux compétences facultatives aux anciennes communes de Trec et Gupie.

M. le Maire présente un courrier de VGA qui a souhaité procéder à plusieurs modifications de ses statuts : une mise en conformité de la rédaction de ceux-ci avec la délibération n°2012D04 du 23 mars 2012 relative à la restitution de deux compétences facultatives aux anciennes communes de la Communauté de Communes des Pays du Trec et de la Gupie.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la délibération ci-dessus.

V - Dossier n°5 : Délibération n° 5 : Modification des statuts de VGA : extension d'une compétence facultative pour l'aménagement numérique du territoire.

M. le Maire présente un courrier de VGA concernant l'ajout d'une compétence facultative visant à favoriser le développement du numérique sur son territoire, la mise à jour de certains articles de ses statuts faisant suite à la loi n° 2012-151 du 31 décembre 2012, dite loi « Richard » relative à la représentation communale dans les communautés d'agglomération.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la délibération ci-dessus.

VI - Dossier n° 6 : Délibération n° 6 : nouvelle répartition des sièges du conseil communautaire.

M. le Maire présente un courrier de VGA approuvant par délibération n°2013A07, comme le permet la loi « Richard », à compter du renouvellement des conseils municipaux de 2014, une nouvelle répartition des sièges par un accord amiable permettant ainsi aux communes d'être représentées par 88 sièges au lieu de 79 et de réaffecter certains postes de délégués ramenant, le seuil du nombre d'habitants pour disposer de deux délégués titulaires à 581 contre 800 jusqu'ici. De ce fait Marcellus obtient deux sièges.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la délibération ci-dessus.

VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 7 : transfert de charges. Attribution de compensation.

M. le Maire présente un courrier de VGA concernant le transfert de charges suite à l'intégration de la commune de Montpouillan à VGA. Il en ressort que l'attribution de compensation versée par VGA à la commune de Marcellus est de – 13 967,58 €.

Oùï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le transfert de charges.

VIII - Dossier n° 8 : Rythmes scolaires.

Deux réunions ont eu lieu à Gaujac : une avec la commission RPI, M. l'inspecteur d'académie, les institutrices et les parents d'élèves.

Bernard Dio fait le compte rendu. M. l'inspecteur préconise d'appliquer cette réforme à la rentrée de septembre 2013.

Le conseil d'école : Mme Hay a demandé l'ouverture d'une 3^{ème} classe ou d'un instituteur supplémentaire. La réponse de l'académie a été négative.

Concernant le rythme scolaire, la directrice départementale de l'académie accorde une dérogation pour cette année pour le département que la garderie ait lieu à la place du péri-scolaire.

M. le Maire présente le coût de la garderie supplémentaire de cette réforme : 5 heures de garderie de plus par semaine soit 5 h x 36 semaines = 180 h x 13,60 € = 2448 €.

Le conseil municipal de Gaujac s'est prononcé pour les cours du mercredi matin dès septembre 2013.

Après en avoir discuté, un membre du conseil est contre pour la rentrée de septembre, un autre membre s'abstient, le reste des membres suit Gaujac.

IX - Dossier n° 9 : Etude pour la mise en place d'un chauffage à l'église.

M. le Maire propose de faire une étude pour un chauffage à l'église. Il va demander des devis. Le conseil municipal l'autorise à demander des devis.

X -Dossier n° 10 : Délibération n° 8 : augmentation d'un loyer communal (en haut à gauche).

M. le Maire présente l'augmentation du loyer conformément à l'indice de référence des loyers qui est de 1,88 %. Ce nouveau loyer entrera en vigueur au 9 mars 2013 soit :
 $471,88 \text{ €} + 1,88 \% = 480,75 \text{ €}$.

Le conseil municipal accepte cette augmentation du loyer.

XI - Dossier n° 11 : Délibération n° 9 : constitution d'un acte de servitude avec ERDF pour la micro-crèche.

M. le Maire fait lecture du projet de servitude pour les travaux de déplacement par ERDF du réseau d'électrification pour la construction de la micro-crèche. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cet acte.

XII -Dossier n° 12 : Présentation du règlement de formation des agents de la collectivité.

M. le Maire dit que la commission du personnel étudiera ce règlement. M. Tressos dit que c'est au conseil municipal à l'étudier.

- Questions diverses :

- la micro-crèche : estimation : 331 300,17 €, mieux disant : 388 271,27 € soit + 17,20 %

Lot n° 1 : VRD, EUROVIA : 38 666,09, + 50,78 %

Lot n° 2 : Bâtiment, ORM : 336 573,00, + 17,02 %

Lot n° 3 : Espaces Verts, BARRATET : 5 402,60, - 50,49 %

Lot n° 4 : Mobilier, aucune réponse, estimation : 7 629,16 €

TOTAL H.T. : 388 271,27 €

- Entretien des fossés :

Du 19/03 au 28/03 : désherbage : du 30/04 au 06/05 passage faucardage accotement + pente côté fossé + bourg, et du 08/07 au 23/07 passage faucardage complet.

VGA voirie :

C.A. 2012 : 5 800 666,77

B.P.2013 : 6 095 315 (+ 8,8 %)

Pour Marcellus UTROM : 501 700 €.

Mise en place du défibrilateur : 2 510,67 €

- Le stade :

La toiture des vestiaires a été réparée. Des devis ont été demandés pour la refaire entièrement.

Suite à une réunion de l'ASMC , il est demandé :

- carottage et sablage du stade. Des devis sont demandés à la Mairie de Marmande.

- achat d'un enrouleur et demande de la tondeuse pour le déplacer et tirer le tuyau.

- **Syndicat d'irrigation** : Denis Pons en fait le compte rendu.

Les comptes s'améliorent. Coût pour le changement des transformations : 150 000 €. Le compte rendu est disponible à la Mairie.

M. Commeny pose la question pour l'acquisition d'un vidéo projecteur afin de l'utiliser pour des fichiers numériques.

La séance est levée à 24h10.

N° délibération	OBJET	N° page
01	Approbation du compte de gestion 2012	05
02	Vote du compte administratif 2012	05
03	Affectation du résultat 2012	05
04	Mise en conformité des statuts de VGA suite restitution de 2 compétences facultatives	05
05	Modification des statuts de VGA et extension d'une compétence facultative	06
06	Répartition des sièges du conseil communautaire	06
07	Transfert de charges et attribution de compensation	06
08	Augmentation d'un loyer communal	07
09	Acte de servitude avec ERDF pour micro-crèche	07